

# CCAS DE QUINCIEUX

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2022

### Compte-rendu du 27 septembre 2022

*Le vingt-six septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil d'administration du CCAS de Quincieux dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la vice-présidence de Monique AUBERT*

11 membres en exercice, 8 présents, 10 votants ; 19h00 le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Présents :** Monique AUBERT, Marie-Claire GUICHERT, Elodie FEUILLET, Pierre LORCHEL, Anne-Marie GEIST, Céline PIN, Odile DAVID MIRGUET, Françoise CHAMPAVIER

**Absents ayant donné pouvoir :** Pascal DAVID à Monique AUBERT  
Marie-Céline CHABERT à Pierre LORCHEL

**Absent excusé :** Patrick AUDEMARD

**Secrétaire de séance :** Céline PIN

#### **I. Approbation du Compte-rendu du 30 mai 2022**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le projet de compte rendu, aucune observation n'ayant été exprimée.

#### **II. Communication des décisions prises par délégation**

Sans objet.

#### **III. Projet de délibération**

##### **Délibération n° 2022-10 : Fixation de la participation au dispositif « Semaine Bleue 2022 »**

Monique AUBERT, vice-présidente, rappelle au Conseil d'Administration que le CCAS de Quincieux participe depuis plusieurs années à la manifestation « la semaine bleue ». Ce dispositif très ancien (1951) a connu plusieurs appellations : c'est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Durant cette semaine, qui aura lieu du lundi 3 au vendredi 7 octobre 2022, de nombreuses manifestations sont organisées partout en France à destination des retraités et des personnes âgées.

Les CCAS de Neuville sur Saône, Saint Germain au Mont d'Or et Quincieux travaillent en intercommunalité à la mise en place de sorties et animations, et cette année, les CCAS de Sathonay-Village et de Montanay ont intégré cette organisation.

Compte-tenu des possibilités financières du CCAS, il est proposé de faire participer les personnes inscrites.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

**Article 1 :** Fixe le montant des participations par personne comme suit :

- Journée du 05/10/2022 « sortie à la cité VALHRONA » : **35.00 €**
- Journée du 06/10/2022 « séance cinéma » : **3.00 €**

#### IV. Questions diverses

##### **Repas des aînés du 3 décembre 2022**

Les prestataires sont d'ores & déjà réservés :

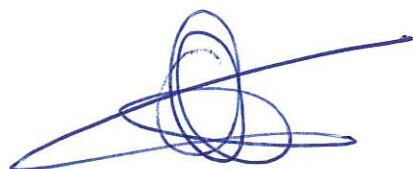
- BERTHET TRAITEUR pour la restauration,
- TAC'ANIM (Hervé BRUNEL) pour l'animation. Il est décidé de commencer l'animation à 12h cette année (et pas 15h00 comme l'an dernier).

Concernant la décoration des tables, la société CONDAMIN sera contactée pour la fourniture de fleurs.

La préparation des colis est fixée au mercredi 7 décembre 2022 à 9h00 en mairie – voir la composition en annexe.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire,  
Céline PIN



La vice-présidente,  
Monique AUBERT

